

Championnats Régionaux d'Épreuves Combinées B/M



Samedi 26 & Dimanche 27 mai 2018

Stade de la Plaine des Sports - ALENÇON

Horaires du Samedi 26 Mai

13h30	Confirmation de participation : 60' avant de début de la 1 ^{re} épreuve.		
14h00	Réunion de Jurys		
Horaires	MF	MG	BG
14h30		100m haies	
15h00	80m haies		
15h10		Poids	50m haies
15h50	Longueur		Disque
16h15		Perche	
17h00			Hauteur
17h30	Poids	Javelot (1)	
18h45	100m		
19h00			1000m

*1 - 1er concours de javelot pour les éliminés de la perche. Les horaires de 1000m BG seront en fonction de l'avancement du concours de hauteur.

Horaires du Dimanche 27 mai

11h00	Confirmation de participation : 60' avant de début de la 1 ^{re} épreuve.		
11h30	Réunion de Jurys		
Horaires	MF	MG	BF
12h00		100m	
12h30	Longueur		50m haies
12h45		Hauteur	
13h00			Javelot
14h00	Javelot		Hauteur
14h30		Disque	
15h30	1000m		
16h00		1000m	
16h30			1000m

Règlement des Championnats Régionaux d'Épreuves Combinées Benjamins / Minimes

Mode de qualification : 24 premiers au bilan au **13 mai**. Une liste de qualifiables sera éditée (12 suivants au bilan).

Mise en ligne de la liste des qualifiés et qualifiables sur le site de la LNA le Lundi 14 Mai.

Confirmations d'engagement : Avant le lundi 21 mai – 20h00.

Qualification exceptionnelle : À faire par mail (document disponible dans ce livret) à normandie.crj@gmail.com avant le 21 mai 12h00

Les demandes de qualification exceptionnelle ou de repêchages devront être réellement justifiées et ne seront étudiées que dans les cas suivants :

- D'athlètes blessés durant l'hiver ou le début de l'été et ayant fait leur preuves l'été/l'hiver passé
- Des athlètes absents lors des Départementaux d'Épreuves Combinées et qui auraient fait leurs preuves lors des Régionaux d'Épreuves Combinées en salle.

Diffusion de la liste définitive des qualifiés le mardi 22 mai.

Règlement Technique :

- **Montées de barre hauteur :** de 3cm en 3cm
- **Montées de barre Perche :** de 10cm en 10cm
- **Nombre d'essais : 3 essais sur tous les autres concours.**
Essais illimités en hauteur et à la perche - 3 tentatives par barre.
- **Confirmation** en chambre d'appel des athlètes et non des entraîneurs.
Limite de confirmation : 1h00 avant l'épreuve en chambre d'appel.

Ossature de base :

Direction de réunion	
Directeur de compétition	
Chrono électrique	
Juge arbitre	

L'ossature complète sera diffusée dans une circulaire dans le courant du mois de mai après l'appel à jury réalisé par la CSO.

Jury : Les jurys seront à engager avant le Vendredi 25 Mai 12h00 sur le site de la Ligue.

1 à 3 athlètes = 1 jury – de 4 à 8 athlètes = 2 jurys – plus de 8 athlètes = 3 jurys
Les séries des 1000m seront constituées en fonction du classement provisoire à l'issue de l'avant dernière épreuve.

Les hors concours ne seront pas acceptés.